

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



OUEST UP  
ZA DE PENHOAT  
29800 SAINT-DIVY

## EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp placement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	FD300010	Chantier	4		

**Adresse d'intervention :**  
**STEPP**  
**ZA TANNERIE**  
**PONT AR ROUDOU**  
**29400 LAMPAUL GUIMILIAU**

Mission réalisée le 19/12/25

Références SOCOTEC :  
**N° du rapport : 92310/25/16867**  
**Date du rapport : 29/12/2025**  
N° d'affaire : 251192310000115/22000  
Désignation : 29\_ST DIVY\_OUEST UP\_LEVAGE\_BDC 2025-Vérification générale périod  
N° intervention : 92310251200000001878

Références Client :  
Site : FD300010



Présence d'observation(s)

2.1.3.0 - EDT377895

### Agence Equipements Brest

Pôle Eqts Bretagne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 180 Rue de Kerervern - ZAC de Kergaradec III  
Résidence Samarkand - 29490 GUIPAVAS  
Tél. : (+33)2.98.41.37.90  
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles  
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier  
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M LE GUEN Guillaume  
Nombre de pages : 4



Accréditation SOCOTEC Equipements  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur www.cofrac.fr

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

Un rapport provisoire a été remis sur place à M. SOREL.

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M. CHOQUER

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

## VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

### 1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur à conducteur porté
Constructeur / Marque	STILL
Type	R 70-50
Numéro de série	517073B00010
N° ou repère client	FD300010
QR Code:	
Année de fabrication	2011
Marquage	CE

### 2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	6,58
Configuration	Mât triple
Source d'énergie	Thermique
Équipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + Positionneur de fourches + bras de fourche
Suspentes	Chaînes centrales à mailles jointives 4x4 (pas de 25,4 mm) Chaînes latérales à mailles jointives 6x6 (pas de 25,4 mm)
Autres caractéristiques	Nbre d'heures : 11888 h
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	4990 kg / Centre de gravité : 0,5 m / Hauteur : 5,08 m 4550 kg / Centre de gravité : 0,6 m / Hauteur : 5,08 m 3630 kg / Centre de gravité : 0,8 m / Hauteur : 5,08 m

### 3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Sonore et lumineux (feux à éclats)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou	Lumineux (feu de recul)

Affaire n° : 251192310000115/22000 / Référence du rapport : 92310/25/16867

Nature de la mission : Vérification générale périodique

Lieu de vérification : STEPP

recul	
-------	--

## 4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Chantier
Document(s) présenté(s)	Notice d'utilisation

## 5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	3600
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Charge décollée de 2,5 m par rapport au sol avec un CdG de 800 mm

## 6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Poste(s) de conduite / Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)	19/12/2025 - Déjà signalé : Oui La résistance de dégivrage arrière est dessoudée. Ressouder la résistance.	1
Poste(s) de conduite / Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)	19/12/2025 - Déjà signalé : Non L'opacité du toit vitré au dessus de la cabine nuit à la visibilité de l'opérateur en partie haute de la zone d'évolution des charges manutentionnées (le toit vitré se décolle partiellement). Remplacer le toit de cabine pour rétablir la visibilité du conducteur.	2
Organes de service et de manoeuvre / Dispositifs de commande (Marche - Arrêt - Leviers - Boutons poussoirs - Clés - Pédales - ...)	19/12/2025 - Déjà signalé : Non Bruits anormaux lors de la mise en butée des leviers de commande. En rechercher la cause et y remédier.	3
Alerte, signalisation et éclairage (accès, circulation et travail) / Éclairage de la zone de travail	19/12/2025 - Déjà signalé : Non Non fonctionnement du feu de travail arrière. A réparer.	4

## ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

### Appareils de levage

<b>Accès installés à demeure</b>	<b>Equipement hydraulique</b>
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Equipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccordements
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
<b>Chemin de roulement - Supports</b>	• Filtres
• Voie de roulement, rails	<b>Equipement pneumatique</b>
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Equipements pneumatiques
• Assise, scellement, appuis	• Liaisons et raccordements
• Butoirs, amortisseurs	• Pression
• Ancrages, amarrage, haubanage	• Filtres - Echappements
• Mise à la terre de la voie	<b>Equipement thermique</b>
<b>Châssis - Ossature - Structure - Porteur</b>	• Moteur
• Assemblages, liaisons, fixations	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Mât(s), flèche, contre flèche	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Plaques de dérive	<b>Poste(s) de conduite</b>
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Implantation
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Constitution, fixations, plancher
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection contre les chutes de hauteur
• Lests ou contrepoids	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
<b>Mécanismes</b>	• Protection contre les risques mécaniques
• Groupes motoréducteurs	• Plate-forme rabattable
• Treuil	• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Systèmes vis/écrou	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Siège et ceinture de sécurité
• Système à ciseau(x)	• Chauffage - Eclairage
• Autres organes de transmission et d'accouplements	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Freins des mouvements concourant au levage	<b>Organes de service</b>
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe de mise en marche
• Autres freins (2)	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Organe de commande à action maintenue
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
<b>Suspentes - Tambours - Poulies</b>	• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Commandes à distance
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Tambours – Poulies – Tourteaux	<b>Dispositifs d'alerte et de signalisation</b>
<b>Dispositifs de préhension et support de charge</b>	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Moufle – Crochet – Linget de sécurité	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin	<b>Affichage et consignes</b>
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Tableau des charges - Abaques
• Support de charge	• Avertissements - Consignes
• Habitacle, panier, nacelle	<b>Dispositifs de sécurité</b>
• Autres dispositifs de préhension	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
<b>Equipement électrique</b>	<b>Gestion des sources d'énergies</b>
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Equipements électriques	<b>Eclairage incorporé à l'appareil</b>
• Liaisons et raccordements	• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Interconnexion des masses métalliques	

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.